MAROMME

MAROMME

CONCEPTION ET REALISATION D'UNE PISTE DE TYPE "PUMPTRACK"

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de MAROMME, Mairie Place Jean Jaurès - BP 1095 - 76153 MAROMME cedex.

Personne responsable du marché: Mr le MAIRE.

Objet : Création et réalisation d'une piste de "pumptrack" au parc Signa, Maromme ville haute

Date et Lieu d'exécution : Réalisation entre le 27/05 et le 16/08/2019 - Parc Signa à Maromme

Mode de passation : Marché de travaux – Procédure adaptée suivant article 27 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Mode de dévolution : Prestation en 1 lot unique **Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées

Négociation : La collectivité se réserve le droit de négocier

Sous-traitance: autorisée

Visite obligatoire : deux visites communes sont organisées,

- le vendredi 5 avril 2019 à 14 h 30 (entrée du Parc Signa route de Duclair),
- le mardi 9 avril 2019 à 9 h (entrée du Parc Signa route de Duclair),
- > sur rendez-vous pris auprès de Monsieur SANDU au 06 33 13 94 79 (ou en cas d'absence auprès du Service des Sports 02 32 82 22 19).

PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le <u>dossier de consultation des entreprises</u> est <u>téléchargeable</u> <u>gratuitement</u> à tout candidat qui en fera la demande :

- ➤ Sur le site de l'ADM 76 : https://marchespublics.adm76.com
- ➤ Sur le site de la ville de Maromme <u>www.ville-maromme.fr</u> (onglet Mairie rubrique Marchés publics)

Conformément aux articles 38, 39,40, 41 et 42 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : https://marchespublics.adm76.com (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le

profil acheteur de la ville : https://marchespublics.adm76.com

<u>Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation</u>

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante :

Vendredi 19 avril 2019 à 12 h 00

Critères d'attribution : Les critères ci-dessous seront pris en compte et après pondération, c'est l'offre économiquement la plus avantageuse qui sera retenue :

1° Prix : 50 %

2° Mémoire technique détaillé : 40%

Proposition de la piste de Pumptrack avec projection 3D, plans, croquis

Qualifications, habilitations,

Fiches produits et matériaux,

Moyens humains et matériel dédiés

Modalités d'exécution, méthodologie.....

3° Planning détaillé d'intervention : 10 %

Elimination des candidats:

Seront éliminés:

- les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des pièces contractuelles et obligatoires mentionnées au C.C.P.
- les candidats dont les garanties professionnelles par rapport à la prestation du marché sont insuffisantes.
- les candidats n'ayant pas fourni l'attestation de visite obligatoire
- les candidats n'ayant pas remis l'acte d'engagement entièrement complété et signé.

Pièces justificatives à produire :

Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2, téléchargeables gratuitement.

Les candidats doivent transmettre un dossier complet comprenant obligatoirement les pièces suivantes :

<u>Pièces contractuelles</u>:

- L'Acte d'Engagement complété, paraphé et signé.
- Le présent C.C.P., paraphé, signé.

Pièces obligatoires:

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur.
 - Attestations URSSAF
 - Attestations fiscales et sociales visées à l'Article 48 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- > Extrait K bis
- > Attestation d'assurance en cours de validité.
- L'attestation de visite dûment complétée et signée,
- ➤ Un mémoire technique complet et détaillé
 - Proposition technique et financière de la piste de pumptrack avec croquis, plan projection
 3 D, tout document permettant de définir le projet proposé
 - ❖ Note méthodologique indiquant toutes les phases de la réalisation, les moyens humains et matériel dédiés, qualifications, habilitations, fiches produits
- Planning de réalisation détaillé

Autres documents demandés :

- ➤ Un R.I.B ou R.I.P.
- > Un dossier de références similaires et tout document permettant d'apprécier le travail réalisé datant de moins de 5 ans.

<u>RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIFS</u>: Service des Affaires Générales et Juridiques – Secteur Commande publique Tél.: 02 32 82 22 03 Télécopie: 02 32 82 22 28

E - Mail: pole.moyensgeneraux@ville-maromme.fr

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE TECHNIQUES: M. SANDU, Directeur du service Action sportive et associative

Tél.: 02 32 82 22 13 Télécopie: 02 32 82 22 28

E - Mail: jean.sandu@ville-maromme.fr

Il est recommandé de formuler sa demande sur <u>le profil acheteur de la ville</u> : https://marchespublics.adm76.com

Date d'envoi du présent avis : le 22/03/2019